

France-Aix-en-Provence: Supporting and auxiliary transport services; travel agencies services
OJ S 196/2015 09/10/2015
Contract notice – utilities
Services

Directive 2004/17/EC

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté d'agglomération du Pays d'Aix-en-Provence

Postal address: CS 40868

Town: Aix-en-Provence Cedex 1

Postal code: 13626

Country: France

For the attention of: Mme de la commande publique la directrice

E-mail: direction-marches@agglo-paysdaix.fr

Telephone: +33 488788800

Fax: +33 488788808

Internet address(es):

General address of the contracting entity: <http://www.agglo-paysdaix.fr>

Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Additional information can be obtained from:

Official name: Communauté d'agglomération du Pays d'Aix

Postal address: CS 40868

Town: Aix-en-Provence Cedex 01

Postal code: 13626

For the attention of: Mme la directrice de la commande publique

E-mail: direction-marches@agglo-paysdaix.fr

Fax: +33 488788808

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Communauté d'agglomération du Pays d'Aix

Postal address: CS 40868

Town: Aix-en-Provence Cedex 1

Postal code: 13626

For the attention of: Mme la directrice de la commande publique

E-mail: direction-marches@agglo-paysdaix.fr

Fax: +33 488788808

Internet address: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_A8vipjJCeO)

[PCSLID=CSL_2015_A8vipjJCeO](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_A8vipjJCeO)

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Main activity

Urban railway, tramway, trolleybus or bus services

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities

The contracting entity is purchasing on behalf of other contracting entities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 20: Supporting and auxiliary transport services

Main site or place of performance: Territoire de la CPA.

NUTS code FR824 Bouches-du-Rhône

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Exploitation de la centrale de réservations téléphoniques des réseaux de transports à la demande de la Communauté du Pays d'aix.

II.1.6. CPV code(s)

63000000 Supporting and auxiliary transport services; travel agencies services, 79511000

Telephone operator services, 79512000 Call centre

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Les prestations sont traitées à prix mixtes et sont scindées selon les deux parties suivantes:
— une partie «Fixe» traitée à prix global et forfaitaire rémunérant l'intégralité des prestations décrites au CCTP dans la limite de 113 000 appels par an.

— une partie «À commande» traitée à prix unitaires relative à la réalisation de prestations identiques à celles réalisées dans le cadre de la partie fixe sur la base des prix du BPU en fonction du nombre d'appels reçus excédant la quantité comprise dans la partie fixe.

— les prestations rémunérées à prix global et forfaitaire concernent:

Pour la première année d'exécution:

— la préparation et la mise en place du service de réservation (acquisition et installation du logiciel ou du système informatique de réservation, paramétrage du logiciel, développement du site internet, acquisition des outils de télécommunication, ...);

— l'exécution des prestations de réservation (gestion courante des réservations, gestion des outils de communication, création et transmission des fiches de routes, édition des rapports d'activités mensuels et annuels, ...)

Pour les années suivantes: l'exécution des prestations de réservation (gestion courante des réservations, gestion des outils de communication, création et transmission des fiches de routes, édition des rapports d'activités mensuels et annuels, ...)

— les prestations à prix unitaires de la partie à commande s'exécuteront par bons de commande dans la limite du maximum de 30 000 euro(s) HT par an.

Le marché sera conclu pour une durée d'un an à compter de sa date de notification. Il pourra être reconduit 3 fois pour une période identique.

Un ordre de service déclenchera la date de début d'exécution des prestations de la partie à prix global et forfaitaire.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le marché ne prévoit aucun cautionnement.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Possibilité de cession ou de nantissement de créances,

— délai global de paiement de 30 jours à compter de la réception de la facture.

— financement prévu sur le budget de fonctionnement de la CPA, sur ses fonds propres.

— paiements par mandats administratifs sur présentation des factures correspondantes, après service fait.

— en application de l'article 87 du CMP, une avance de 5 % du montant (T.T.C.) de la partie à prix globale et forfaitaire du marché est accordée au titulaire. Cette avance sera versée au titulaire sauf avis contraire de sa part indiqué dans l'acte d'engagement. Le versement de l'avance est conditionné à la production d'une garantie à première demande.

— marchés à prix mixtes. Le prix global et forfaitaire correspondant à la première année d'exécution est ferme. Le prix global et forfaitaire applicable aux deuxièmes, troisième et quatrième année d'exécution est révisable à la date d'anniversaire de la reconduction. Les prix des BPU sont révisables à chaque échéance annuelle suivant la date de notification du marché.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Groupeement solidaire à l'attribution du marché.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles 44 et 45 du code des marchés publics permettant la vérification de la satisfaction des conditions d'accès à la commande publique (ces documents devront être fournis pour chacun des membres du groupeement éventuel):

- une lettre de candidature comprenant l'identification du candidat et l'objet du marché. Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, ainsi que la désignation du mandataire.
- le(s) document(s) relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise (extrait k-bis, délégation de pouvoir, statuts ...) ainsi qu'une habilitation du mandataire par ses co-traitants en cas de groupement d'entreprise;
- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet;
- une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 38 de l'ordonnance no 2005-649 du 6.6.2005 modifiée et de l'article 29 de la loi no 2005-102 du 11.2.2005 modifiée, conformément à l'article 43 du CMP. L'utilisation des imprimés Dc1 et Dc2 est autorisée.

Ces formulaires sont téléchargeables sur le site suivant: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Pour chacun des membres du groupement éventuel:

- une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Ces informations pourront être fournis dans le cadre du formulaire Dc2.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: Pour chacun des membres du groupement éventuel:

- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- la présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

Les entreprises de création récente pourront justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières par tout moyen de preuve et, notamment, par la présentation des titres d'études ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables des prestations.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix des prestations. Weighting 50
2. Valeur technique. Weighting 50

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

2015M060

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents (except for a DPS)

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

16.11.2015 - 12:00

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted French.

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Type d'entité adjudicatrice: Établissement public de coopération intercommunale
les critères de sélection des candidatures sont les capacités financières, technique et professionnelle des candidats, liées et proportionnées à l'objet du marché. Les candidatures sont examinées au vu des éléments demandés aux articles lii.2.1 à lii.2.3 du présent avis d'appel public à la concurrence.

N.b: Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements du dossier de candidature que la CPA peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace, et que cet accès

soit gratuit.

La valeur technique sera appréciée au regard des éléments contenus dans le mémoire technique justificatif au vu des sous-critères suivants:

Sous-Critère n° 1: Performances et fonctionnalités du logiciel ou système informatique de gestion et de réservation (pondéré à 40 %) jugé au regard de la description des performances et des fonctionnalités du logiciel ou système informatique utilisé par le prestataire pour la réservation et de la procédure de fonctionnement proposée en mode dégradé.

Sous-critère n° 2: Qualité des moyens humains affectés (pondéré à 40 %) apprécié à partir de la description des moyens humains affectés à la prestation: nombre d'intervenants, formation du personnel d'exécution sur les spécificités du marché, expérience du personnel d'encadrement effectivement affecté au marché sur des prestations de transport à la demande similaires.

Sous-critère n° 3: Qualité de la méthodologie et organisation (pondéré à 20 %) jugé à partir de la description de la méthodologie et de l'organisation retenue pour l'exécution de la prestation (paramétrages des données au démarrage de la prestation, ajustements réalisés en cours d'exécution, etc...)

Méthodologie de la notation du critère « de la valeur technique »:

Chaque sous-critère est noté de 0 (très mauvais) à 5 (excellent). Chaque sous-critère est coefficienté.

La note technique est obtenue en calculant la somme des notes pondérées obtenues pour chaque sous-critère de la valeur technique ramenée à une note sur 5. Il lui sera ensuite appliqué le coefficient relatif au critère « valeur technique » mentionné ci-dessus.

Les notes cumulées des critères mentionnés ci-dessus permettront de classer les offres par ordre décroissant et de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse.

le dossier de consultation des entreprises sera remis gratuitement à chaque candidat qui en fera la demande par courriel ou par télécopie aux coordonnées indiquées en haut du présent avis ou qui viendra le retirer à l'adresse géographique suivante: Direction de la commande publique — 3 cours sextius, 13100 Aix-en-Provence, aux heures d'ouverture des bureaux (de 8:30 à 12:30 et de 14:00 à 17:00 du lundi au jeudi, de 8:30 à 12:30 et de 14:00 à 16:00 le vendredi, sauf jours fériés).

Il pourra être téléchargé par voie électronique à l'adresse internet suivante: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_A8vipjJCeO

La remise des plis peut se faire:

- soit par envoi à l'adresse postale indiquée en haut du présent avis, pour tout envoi en recommandé avec accusé de réception,
- soit par dépôt contre récépissé ou pour tout autre mode d'acheminement (Chronopost, ups, fedex, etc...= aux horaires et à l'adresse géographique susvisée,
- soit par voie électronique à l'adresse Internet suivante: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_A8vipjJCeO

Le candidat devra impérativement choisir entre le dépôt de son offre sur la plate-forme de dématérialisation ou l'envoi sur support papier ou sur support physiqueélectronique.

Lors du téléchargement du DCE, les candidats sont expressément invités à communiquer les coordonnées d'une personne physique et son adresse électronique afin qu'ils soient informés, en cours de consultation, des éventuelles erreurs matérielles, rectifications ou compléments d'information apportés au DCE initial.

L'Entité adjudicatrice se réserve la possibilité de recourir à un marché passé selon la procédure négociée pour la réalisation de prestations similaires à celles du marché objet de la présente consultation selon les modalités de l'article 35-II-6 du Code des marchés publics.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 5.10.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22/24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

Body responsible for mediation procedures

Official name: Préfecture de région PACA -Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges (CCIRAL)

Postal address: boulevard Paul Peytral

Town: Marseille Cedex 20

Postal code: 13282

Telephone: +33 491156374

Fax: +33 491156190

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22/24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

VI.5. Date of dispatch of this notice

5.10.2015